



## Communiqué de presse Association des Métiers Médicaux des Industries de Santé (AMMIS)

**Paris, 17 mars 2021 - Webinar 'Repositionnement des médicaments et partenariat public privé : un si long chemin jusqu'au patient ?' 6 avril 2021 - 18h00**

L'Association des Métiers Médicaux des Industries de Santé (AMMIS) organise le 6 avril 2021 à 18h un webinar sur le thème : '[Repositionnement des médicaments et partenariat public privé : un si long chemin jusqu'au patient ?](#)'

Avec les interventions de :

- Christine Fetro, Responsable de la valorisation de la recherche académique et des partenariats industriels , Fondation Maladies Rares : '[Principes du repositionnement et opportunités dans les maladies rares : partenariats public-privé, retour d'expérience de la Fondation Maladies Rares](#)'
- Antoine Ferry, Président Directeur Général, Laboratoires CT.RS : '[Place des industriels spécialisés dans les stratégies de développements pharmaceutiques complémentaires : préalables cliniques règlementaires et industriels jusqu'à l'Autorisation](#)'
- Guillaume Canaud, Professeur d'Université-Praticien Hospitalier, Néphrologue, Hôpital Necker Enfants Malades : '[De la recherche académique au développement industriel pour un bénéfice patient , illustration du Syndrome disharmonieux](#)'

'Les maladies rares représentent un enjeu majeur de santé publique, à ce jour près de 7 000 maladies sont identifiées qui atteignent en France plus de 3 millions de personnes. Seules 5% des maladies rares peuvent bénéficier d'un traitement approuvé. Repositionner un médicament s'avère une stratégie d'intérêt pour les maladies rares et un espoir pour les malades', rappelle Bertrand Le Bourgeois, Président de l'AMMIS et Président fondateur de PharMarketing GDPR Life Sciences.

'Le processus de repositionnement de médicaments permet d'identifier de nouvelles indications thérapeutiques pour les médicaments existants, qu'ils aient été approuvés dans une autre indication ou retiré du marché dans leurs indications initiales. Un médicament repositionné dans une indication est en effet en général approuvé plus rapidement, avec des processus spécifiques, à un coût plus faible qu'un développement de novo et un risque plus faible lors de la reprise de son développement', explique Mathieu Robain, Vice-Président de l'AMMIS et Direction des Données, Unicancer et Laboratoires CT.RS. 'Le repositionnement est une voie du développement de produit pouvant aboutir à des success stories pour les patients atteints d'une maladie sans aucune thérapie efficace préalable, comme le Syndrome disharmonieux dont parlera le Professeur Canaud pendant le webinaire'.

Pour voir l'agenda complet de l'événement :

<https://ammis.assoconnect.com/collect/description/169644-y-webinar-repositionnement-des-medicaments-et-partenariat-public-privé-un-si-long-chemin-jusqu-au-patient-6-avril-2021-18h00>



### A propos de l'AMMIS :

L'Association des Métiers Médicaux des Industries de Santé (AMMIS) est une association de personnes à but non lucratif créée en 2018 ([ammis.assoconnect.com](http://ammis.assoconnect.com)).

Elle regroupe des scientifiques francophones autour de sujets comme le développement de produits de santé, les affaires médicales, les nouvelles technologies, les affaires réglementaires, etc.

Son objectif est l'information et la formation de ses membres, la mise en relation des personnes du secteur et la valorisation des métiers médicaux. L'AMMIS peut être amenée à émettre des opinions sur des projets de documents soumis à relecture par les autorités de santé en France, en Europe et à l'international.

L'AMMIS est la seule association professionnelle en France dans le domaine des affaires médicales à être reconnue par le LEEM (cf. brochure du LEEM d'octobre 2019 sur les métiers médicaux).

L'association est complètement indépendante, et ne reçoit de financement d'aucun organisme externe ; l'association n'est financée que par les cotisations de ses adhérents. Cette indépendance permet à l'AMMIS de garantir la transparence des échanges, et lui donne la possibilité d'accueillir des représentants des autorités de santé.

L'AMMIS organise plusieurs activités par an, par exemple sur les données de santé en vie réelle, les essais cliniques en pédiatrie, les essais cliniques In Silico, l'apport de l'Intelligence Artificielle pour les métiers médicaux, le métier de Medical Science Liaison, etc.

Pour plus d'informations et pour adhérer, visitez [ammis.assoconnect.com](http://ammis.assoconnect.com)

### A propos des intervenants :

Christine Fetro est pharmacien. Après un parcours hospitalier puis industriel aux affaires médicales dans le domaine des médicaments orphelins, Christine a rejoint en 2015 la Fondation Maladies Rares elle est en charge de la valorisation de la recherche académique et des partenariats industriels. Elle gère également un appel à projets européen au sein de l'EJP RD axé sur la recherche dans les maladies rares et les partenariats public-privé.



Guillaume Cnaud est Professeur d'Université-Praticien Hospitalier et Néphrologue à l'hôpital Necker Enfants Malades. Il y a créé un hôpital de jour dédié aux syndromes d'hypercroissance disharmonieuse, et dirige une équipe au sein de l'unité INSERM U1151 dédiée à la compréhension des mécanismes moléculaires de ces syndromes. Le Prof. Cnaud a reçu le Prix Jean Lecocq 2018 de l'Académie des Sciences et le Prix Eloi Coller 2019 de l'Académie Française de Médecine.



Antoine Ferry, Pharmacologue clinicien, Président Directeur Général de CT.RS établissement pharmaceutique spécialisé dans les médicaments orphelins et les produits de niche, Fondateur et Président de la société HESPERUS, société de conseil et de développement spécialisée dans les médicaments orphelins, il est également Vice-président du Comité Maladies Rares du LEEM.

